



Composante : Faculté Droit Année universitaire : 2025 - 2026

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DEG / Droit des collectivités territoriales

Parcours-type : Droit et conduite de l'action publique

Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Romain RAMBAUD

ABMDCC1 12/06/2025 24/06/2025 Code Diplôme : Date approbation/présentation CF : Date approbation/présentation CFVU : Code VDI: 119 Code Etape : ABM2TI N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue Code VET : 211

esponsable de l'Année : Romain RAMBAUD														Présentiel						
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP :		Cours mutualisés	VET	6.4.	Nature		Coefficien		CONT	RÔLE DES (CONNAISS	ANCES ET COM				NOI	MBRE D	RE D'HEURES	
	<u>38163</u>	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	(le cas échéant)	porteuse	Code	de	ECTS	t		1ère sessi	ion		Session de seconde chance							
	N° Bloc :	(le cas ecneant, les intitules des EL et des matieres sous les UE)	(constant,	(si cours mut.)	Apogée	l'UE		(1) + (2)	Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %		Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %	СМ	TD	CM/TD	
				SEMESTRE 3	•			'			(2.7	ı			•	\	•			
		Unité 1 - Compétences politiques et administratives				0	9													
Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale		Histoire des politiques publiques	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211											E. ou O.		12			
	BC05	Fondements constitutionnels de l'Etat	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211				6			E. ou O. 10	100%				100%	12			
		Administration générale															5			
		Relations cabinet - administration															5			
		Responsabilité des décideurs publics	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211				3			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés		Unité 2 - Compétences opérationnelles				0	8													
		Gestion des patrimoines publics	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211							E. ou O. 10				E. ou O.		12			
		Droit de la montagne	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211				8				100%				100%	12			
		Droit de l'urbanisme approfondi										Į.					5			
		Commande publique															10			
Concevoir et mettre en œuvre les outils de		Unité 3 - Compétences de pilotage de politiques publiques					8													
		Actualités du droit de la vie politique	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211		0					E. ou O. 100%					100%	12			
	DC07	Droit de l'action sociale et médico-sociale										100%			J		5			
pilotage d'une collectivité territoriale	BC07	Stratégie territoriale						8									5			
		Transition écologique															5			
		Polices administratives													5					
		Utilisation des logiciels d'IA en matière d'action publique						1									5			
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 4 - Compétences linguistiques				0	2													
		Anglais juridique	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211				2	E. et/ou O.			100%	E. et/ou O.			100%	15			
		Cuivi général de l'alternance		1					Assiduité						-		6			
		Suivi général de l'alternance		1					Assiduite						1		6			
		Bonification				В		2												
		Langues						2												
		Sport						2												
		ETC du SET						2												
		Bonification 2				В		1							<u> </u>					
		Engagement étudiant						1							-					
			l	<u> </u>	Total ECTS /	Comerte	27								Total Nbre	a d'harra	137,00	0,00		

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38163 N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET		Nature de	ECTS	Coefficien	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES							N	OMBRE	BRE D'HEURES	
				porteuse	Code			t	1ère session				Session de seconde chance						
				(si cours mut.)	Apogée	l'UE		(1) + (2)	Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %		Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %		Coef. (2) ou %	CM	TD	CM/T
				SEMESTRE 4					continu (cc)	00 76	(ET)	0u 70	Continu. report	Ou 76	terminar	00 76			
		Unité 1 - Compétences politiques et administratives locales	l e	I	ı	0	11	1	I		ı								
		Droit des assemblées et exécutifs locaux	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP													12		
		brote des discribitees et executits locadix	MZ/DT COLE TERM/ GOT	ABM2CA 211			-												
		Droit de la démocratie participative	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211				4			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12		
		Associated also decide decided to the second control of	M2/DT COLL TERR/COT	DCAP				1									-		
Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale	BC05	Actualités du droit des collectivités territoriales	M2/DT COLL TERR/GOT	ABM2CA 211													6		
		Actualités du droit de la responsabilité administrative	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211				3			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12		
				DCAP															
		Coopérations territoriales	M2/DT COLL TERR/GOT	ABM2CA 211							E. ou O.	4000/			<u>_</u>	4000/	12		
		Relations Etat-Collectivités						4				100%			E. ou O.	100%	5		
		Partenariats institutionnels															5		
		Unité 2 - Compétences de gestion		1			6												
		Financement de l'action publique - théorie	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211							E. ou O.						12		
oncevoir et mettre en œuvre les actions et		Financement de l'action publique - pratique		ABIVIZCA ZII				3				100%			E. ou O.	O. 100%	12		
projets d'une collectivité territoriale	BC06	Recherche de financement						1									5		
		Gestion des services publics	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP							E. ou O.						12		
		·	MZ/DT COLE TEMIÇOOT	ABM2CA 211			-	3				100%	· .	E. 0	E. ou O.	100%			
		Gestion des ressources humaines		1													10		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés		Unité 3 - Compétences opérationnelles				0	5												
		Contentieux contractuel - théorie	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP													6		
	BC02	Contentieux contractuel - pratique	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	ABM2CA 211				3			E. ou O.	100%			E. ou O.	O. 100%	5		
		Montages contractuels complexes		1				1									5		
		Droit des opérations d'aménagement urbain	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP				2			E. ou O.	100%		E. ou O	F OU O	100%	12		
		brote des operations à amenagement arbain	MZ/DT COLE TERM COT	ABM2CA 211			-				L. 00 0.	100%				100%			
Usages avancés et spécialisés des outils numériques	+	Unité 4 - Compétences numériques		1		0	4												
		Modernisation et numérisation de l'action publique - Théorique	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP													12		
	BCUI		WIZ/DT COLL TERR/GOT	ABM2CA 211				4			E. ou O.	100%			E. ou O.	D. 100%			
		Modernisation et numérisation de l'action publique - Pratique		1													5		
Appui à la transformation en contexte professionnel				1															
		Unité 5 - Compétences professionnelles				0	7												
	BC03						-												
		Préparation au Grand oral	M2/DT COLL TERR/GOT	DCAP ABM2CA 211				3			0.	100%			0.	100%	12		
		Suivi et Rapport d'alternance ou de stage et soutenance		7.5207.222				4			E. et O.	100%			E. et O.	100%		30	
		Suivi général de l'alternance							Assiduité								9		
		Bonification				В		2											
		Langues						2											
		Sport		1			-	2											
		ETC du SET						2											
		Bonification 2				В		1											
		Engagement étudiant						1											
				1									1						
			•	•	Total ECTS /		33	-	-				•					30,00	1

Commentaire

L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.

Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).

Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.